

Publié le 13 septembre 2021

Les Epl dans la presse (13 septembre 2021)

A Ajaccio, la grande Histoire d'une citadelle génoise qui s'ouvre au public. Brest s'active sur les mobilités et BMa Spl est aux manettes. Les Epl font tourner les pales des éoliennes citoyennes. A Rouen, en attendant l'écoquartier, les moutons se régalent. Petit aperçu de l'activité des Epl aux quatre coins du pays.



La Spl Ametarra fait renaître la citadelle génoise d'Ajaccio

Le Monde du 2 septembre consacre un article à ce « bâtiment, longtemps sous la férule militaire » et qui accueille aujourd'hui plusieurs manifestations artistiques. La première pierre de l'édifice fut posée en 1492. **Il a retrouvé le public le 4 juillet**. S'étendant sur une superficie de près de 2,5 hectares dans le centre de la première ville de Corse, la citadelle est appelée à devenir un « **quartier reconnecté au reste de la ville** », selon le **maire d'Ajaccio (DVD), Laurent Marcangeli**. « Nous voulons en faire un ouvrage culturel à long terme, mais pas un musée dont les grilles fermeraient à 18 heures, d'autant que la ville possède déjà son Musée des Beaux-Arts, le Palais Fesch et sa bibliothèque », assure l'édile au journal *Le Monde*, convaincu que la gouvernance du lieu restera « publique ». « Le vaste chantier qui attend la réhabilitation du site, **piloté par la société publique locale (Spl) Ametarra** - dont la ville et l'intercommunalité du pays ajaccien sont les seuls actionnaires - est déjà chiffré au bas mot à 50 millions d'euros, selon **Sophie Boyer de la Giroday, la directrice générale de la Spl** », explique *Le Monde*. Une première tranche de travaux

consacrée essentiellement à la dépollution de la citadelle, la consolidation des bâtis vétustes, mais également les fouilles archéologiques. L'ancienne caserne, même ouverte au tiers, a accueilli depuis son ouverture 3 500 personnes par semaine ; ils ont pu y découvrir la maison du chantier, l'exposition photographique « la Richesse nue », de Céline Clanet ou d'autres événements culturels, tels que la résidence de création « prise d'assaut », du collectif Parenthèse qui y réalise une œuvre participative, conclut le journal du soir.

BMa Spl veillera sur l'extension du réseau de transports de Brest

C'est La **Lettre Api** du 26 août qui en fait état. « **À l'horizon 2026, Brest métropole se dotera de deux nouvelles lignes de transports** : une ligne de tramway de 5,3 km et une de bus à haut niveau de service de 4 km. Le projet « Mon réseau grandit », visant à renforcer l'offre de transport de la métropole, est budgété à 192 M€ ». **Le groupement baptisé Mobi-Brest en assurera la réalisation**. Le mandataire, et maître d'oeuvre, est Systra. « Présenté comme leader dans le domaine des infrastructures de transport urbain et ferroviaire, le groupe Systra (7 500 salariés) avait déjà participé à la création et la mise en service de la première ligne de tramway de Brest », poursuit la Lettre Api. Systra a, entre autres, contribué à l'extension nord de la ligne de métro 14 en région parisienne. **Le mandat de réalisation est opéré par BMa Spl**. Une seconde phase de concertation sera prochainement lancée.

Vent porteur pour l'éolien citoyen

Depuis la naissance du premier parc, porté par un millier d'habitants dans le Morbihan, **les projets éoliens citoyens se sont multipliés en France**. Le Morbihan a donné l'exemple. Depuis la naissance du premier parc, porté par un million d'habitants, les projets éoliens citoyens se multiplient dans le pays. « Une manière de répondre aux enjeux de développement des énergies renouvelables mais aussi de rassembler la population, pour faire face à une hostilité grandissante à l'égard de l'éolien », écrit **le journal SmartCity dans son édition du 30 août**. Le premier parc éolien citoyen de France remonte à 2015 ; il a vu le jour à Béganne, en Bretagne. Mille personnes ont investi dans cette ferme pouvant fournir de l'électricité à 8 000 foyers. « Depuis, près d'une centaine de projets ont vu le jour un peu partout en France, en particulier dans l'Ouest, et près de 300 seraient en cours de développement selon l'Ademe », écrit SmartCity. L'association Energies citoyennes en pays de Vilaine, porteuse du premier projet breton, a notamment créé un second parc à Sévérac-Guenrouët (44), en 2016, puis un troisième à Auessac (44), en 2017. « Si les collectivités soutiennent aujourd'hui les projets citoyens, elles n'étaient, au départ, pas faciles à convaincre », constate cependant le journal. **Pour la construction de son premier parc, Eola (Eoliennes en Pays d'Ancenis) n'a réussi à entraîner que la société d'économie mixte du département, Loire atlantique développement Sela**. Cette Sem a injecté 450 000 € dans le futur parc de Teillé et Trans-sur-Erdre, aux côtés de 800 particuliers ayant réuni au total 1,8 M€. « Le projet, né il y a 10 ans et inspiré du parc de Béganne, ne rassurait pas les municipalités à l'époque ». Depuis, les collectivités ont évolué. « Les citoyens ne nous ont pas forcément attendu, mais aujourd'hui, **nous voulons réaliser les futurs projets ensemble** », assure le chargé de développement économique

de Mauges Communauté, qui a notamment investi 1,5 M€ pour l'implantation des 5 éoliennes de l'Hyrôme (49), en service depuis un an et soutenu également par le Département du Maine-et-Loire.

Rouen, les moutons préparent le terrain du futur écoquartier

C'est **Ouest-France qui le révèle**. « Pendant cinq ans, avant que des habitations et des bureaux sortent de terre, **une vingtaine de moutons ont pris place sur une parcelle du quartier Flaubert à Rouen (Seine-Maritime) déjà en herbe** ». Ils ont été prêtés par l'association Montourond de Roncherolles-sur-le-Vivier (situé à l'est de Rouen) à l'issue d'un appel d'offres, **ces moutons de la race Ouessant vont pâturer pendant cinq ans sur deux hectares de terrain à proximité du skate park**, « le temps que la Métropole Rouen Normandie fasse émerger un des volets de ce quartier, de concert avec des bailleurs sociaux, des promoteurs immobiliers... ». **Les moutons** ont une utilité : ils **permettent d'éviter « le développement d'espèces exotiques envahissantes**, notamment le Buddleia qui prend la place d'autres végétaux, et d'occuper un espace en attente d'aménagement. C'est bon pour l'environnement et pour le cadre de vie », expliquent Bertrand Masson, directeur de l'aménagement et des grands projets pour la Métropole et la ville de Rouen et **Noé Bruckert, responsable des opérations chez Rouen Normandie Aménagement**.